



ANNEXE	A-OPC.02.01.05.06
	Version : A
Fiche réflexe Never Events Erreur d'administration par injection intrathécale au lieu de la voie intraveineuse	Page 1/1
	Date : 22/09/2014

*Injection intrathécale = intra-rachidienne = spinale = sous arachnoïdienne*

## **A NE PAS CONFONDRE AVEC PERIDURALE OU EPIDURALE**

*Sont incompatibles avec la voie intrathécale :*

- une injection de volume >20 ml,
- un débit d'injection >5 ml par minute,
- une injection de médicaments avec conservateur.

*Produits injectables par voie intrathécale en pratique courante en HAD (à visée antalgique, anesthésique, anti-infectieuse) :*

- amikacine,
- baclofène,
- morphine,
- prednisolone,
- pubivacaine,
- ropivacaine,
- streptomycine.

*Un infirmier est habilité à accomplir, sur prescription médicale, l'injection de médicaments à des fins analgésiques dans des cathéters intrathécaux mis en place par un médecin, **seulement après que celui-ci ait effectué la première injection.***

Dr. A. Lemasson  
RSMQ